

NICOLET : Une personne publie sa reconnaissance pour une faveur signalée obtenue à la suite d'une quinzaine de communions offertes en l'honneur des quinze mystères et terminée en la Fête du Saint-Rosaire. Elle promet une autre quinzaine d'actions de grâces dans l'intime confiance qu'elle a d'être encore exaucée de la Reine du Saint-Rosaire pour une nouvelle faveur sollicitée de sa maternelle intervention.

BECANCOUR : Mon frère a été guéri d'une très-grave maladie qui le jetait dans le découragement. Je me suis recommandée à N. D. du T. S. Rosaire avec promesse que si elle le guérissait, je ferais une Neuvaine et je ferais brûler deux lampes devant sa statue : aujourd'hui je m'acquitte avec bonheur de ma promesse : G. G.—Ma mère était si souffrante d'un point dans le côté qu'elle pouvait à peine respirer et aussi d'un gros mal de tête. J'ai promis, si j'obtenais sa guérison, de faire brûler une lampe au Sanctuaire du Cap : j'ai été exaucée R. D. -GRONDINES : Ma fille a été guérie d'une extinction de voix, par l'usage des *Roses Bé-nites* : UNE AB —DESCHAMBAULT : J'avais une extinction de voix : avec l'usage des *Roses Bé-nites*, tout mal a disparu : UNE AB.—S^{TE} UR-sule : Mon enfant souffrait depuis longtemps du mal de dents : nous avons prié N. D. du Rosaire, nous lui avons fait des promesses et aujourd'hui mon enfant est très-bien : UNE